

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **38 (1967)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ANNEXES

Le 9 avril : une importante votation pour le Jura

Le 9 avril, les citoyens du Jura et de l'Ancien canton seront invités à octroyer un crédit de 6 994 356 francs au Conseil-exécutif pour la construction d'un nouveau bâtiment destiné à l'Ecole normale des instituteurs à Porrentruy.

Inscrit au plan de financement 1967-1972 dans la liste provisoire des travaux de construction de l'Etat de première urgence (exécution 1967-1969), ce projet, très moderne, est le résultat d'un concours ouvert en 1963 aux architectes établis dans le Jura bernois. Il renonce à tout élément luxueux et présente un ensemble fonctionnel bien conçu, de trois groupes de bâtiments reliés entre eux.

La statistique d'exploitation des trente dernières années a servi de base d'appréciation pour l'avenir. Selon cette statistique, l'effectif des élèves a subi des fluctuations considérables au cours des années. C'est ainsi qu'en 1930 elle indiquait 40 élèves, 19 en 1941, 70 en 1963 et 85 actuellement.

Le projet de la nouvelle construction a été conclu en fonction des 85 élèves internes. Mais les salles d'enseignement et les chambres de l'internat pourraient recevoir jusqu'à 100 élèves.

L'installation projetée comprend trois complexes de bâtiments reliés entre eux par des passages mais de volumes indépendants, à savoir le complexe scolaire, le complexe unique et le complexe internat. Si le crédit est voté, le 9 avril, le développement d'une école, auquel celui du Jura est lié, sera assuré.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin :
25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.